

LES ITINÉRAIRES historiques



Un dispositif d'aide financière géré par le Département de la Savoie mis en œuvre depuis 1986. Il permet aux écoles élémentaires et aux collèges de Savoie de bénéficier d'une subvention pour des visites guidées au contenu pédagogique adapté aux groupes scolaires dans le domaine du patrimoine.

www.savoie.fr



sites
AGRÉÉS
PAR LE DISPOSITIF

CHÂTEAU DES DUCS DE SAVOIE
CHAMBÉRY
MUSÉE SAVOISIEN
CHAMBÉRY
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA SAVOIE
CHAMBÉRY

MUSÉE DE L'OURS DES CAVERNES
ENTREMONT-LE-VIEUX
SITE DES GROTTES DE SAINT-CHRISTOPHE
SAINT-CHRISTOPHE-LA-GROTTE
RADIO-MUSÉE GALLETI
SAINT-MAURICE-DE-ROTHERENS
MUSÉE OPINEL
SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE
ESPACE ALU
SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE
MUSÉE DU FÉLICIEN
ARGENTINE

LE GRAND FILON
SAINT-GEORGES-D'HURTIERES
MUSÉE DES COSTUMES, DES ARTS ET DES TRADITIONS POPULAIRES
SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE
MUSÉOBAR
MODANE

LABORATOIRE SOUTERRAIN
MODANE
REDOUTE MARIE-THÉRÈSE
AVRIEUX
L'ARCHE D'Œ
AUSSOIS

MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE
VAL-CENIS - SOLLIÈRES-SARDIÈRES
CHARTREUSE D'AILLON
AILLON-LE-JEUNE
MUSÉE GALLO-ROMAIN
CHANAZ

MUSÉE FAURE
AIX-LES-BAINS

ESPACE GLACIALIS
CHAMPAGNY-EN-VANOISE
BASILIQUE SAINT-MARTIN
AIME

GALERIE HYDRAULICA
LE PLANAY
ESPACE SAINT-ÉLOI
SÉEZ-SAINT-BERNARD

TREMPIN 92

ALBERTVILLE
MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

CONFLANS, ALBERTVILLE
MUSÉE DES ARTS ET DES TRADITIONS POPULAIRES
DU VAL D'ARLY

UGINE

TAILLANDERIE BUSILLET

MARTHOD
MUSÉE DE LA VIGNE ET DU VIN
MONTMÉLIAN

MOULIN DE LA TOURNE

LES MARCHES
VILLAGE MUSÉE DE LA COMBE DE SAVOIE

GRÉSY-SUR-ISÈRE

ATELIER DE L'EAU

COGININ
MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

CHAMBÉRY
MUSÉE DES BEAUX-ARTS
CHAMBÉRY

ABBAYE D'HAUTECOMBE & GRANGE BATELIÈRE

SAINT-PIERRE-DE-CURTILLE
CHÂTEAU DE MIOLANS
SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY

LE DISPOSITIF
EN 6 POINTS

- Réserver sa visite auprès d'un site agréé.
- Demander un devis au transporteur.
- Envoyer le formulaire de demande de subvention (téléchargeable sur savoie.fr) 1 mois minimum avant la date de la sortie accompagné des pièces demandées (RIB + devis du transporteur) à la Conservation départementale du Patrimoine. Un accusé de réception confirmera l'éligibilité de votre demande de subvention, après avis conjoint de l'Inspection académique et du Département.
- Après décision de l'Assemblée départementale, une notification d'attribution de subvention sera transmise au bénéficiaire.
- Lors de la visite, remplir et signer le bon de visite fourni par le site et ne pas payer le montant forfaitaire de la visite, il sera versé directement au site.
- Une fois la visite effectuée, envoyer la facture de transport acquittée et le bon de visite à la Conservation départementale du Patrimoine.

Prise en charge du coût de la visite dans la limite d'un forfait de 90 € par classe. Remboursement de 70% des frais de transport à partir de 214 € de dépenses.

CONTACT

Conservation
départementale
du patrimoine
04 79 70 63 60
cdp@savoie.fr

DIRECTION DES ARCHIVES,
DU PATRIMOINE ET DES MUSÉES
CONSERVATION DÉPARTEMENTALE
DU PATRIMOINE
CS 31802
73018 CHAMBÉRY CEDEX

www.savoie.fr